



**KPMG inc.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2311  
Télécopieur (514) 840-2121  
www.kpmg.ca

**English version on the other side**

**CONFIDENTIEL**

Le 22 décembre 2021

Avis aux employés(ées) de Tomavo inc.

**Objet : Tomavo inc. (la « Débitrice » ou la « Compagnie »)**  
**No de dossier : 51-2772665**

---

Madame, Monsieur,

Nous communiquons avec vous en notre qualité de syndic (le « **Syndic** ») de la faillite de Tomavo inc.

Le 21 décembre 2021, la Compagnie a fait faillite en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Vous trouverez joint à la présente, l'Avis de la faillite et de la première assemblée des créanciers.

1. Soyez informés que dans les premières semaines de janvier 2022, le Syndic vous transmettra par la poste :
  - Une preuve de réclamation préremplie vous permettant de déposer votre réclamation auprès du Syndic;
  - Une lettre détaillant le processus vous permettant de soumettre une demande au Programme de protection des salariés (« **PPS** ») et le détail des sommes qui vous sont dues par Tomavo inc.
2. Le Syndic ne prévoit qu'aucune somme ne vous sera remise dans le cadre de la faillite et vous invite donc à soumettre votre demande au PPS lorsque vous aurez reçu la documentation mentionnée au paragraphe 1.
3. Enfin, prenez note que le processus vous permettant de recevoir des sommes dans le cadre du PPS se fait en deux (2) étapes :
  - Étape 1** Vous devez **compléter et retourner au Syndic votre preuve de réclamation** (par courriel, poste ou télécopieur). Tous les détails seront indiqués sur la preuve de réclamation;
  - Étape 2** Vous devez **faire une demande au PPS** par l'entremise de Service Canada (site web ou téléphone). Tous les détails seront indiqués sur la lettre détaillant le processus vous permettant de soumettre une demande au PPS.

Nous vous invitons à visiter le site internet du Syndic pour plus de détails et avoir accès à certains documents : [www.kpmg.com/ca/tomavo](http://www.kpmg.com/ca/tomavo)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Syndic par courriel au [reclamation@kpmg.ca](mailto:reclamation@kpmg.ca)

Cordialement,

**KPMG INC.**

Syndic de l'Actif de Tomavo inc.